

Journée de formation

Ateliers, exposé de Regula Rytz, repas convivial: l'édition 2012 était une bonne cuvée.

Pages 8 et 9



Angle droit

Défaillance humaine ou problème technique? Notre protection juridique a réussi à innocenter un membre suite à un accident de travail.

Page 17



Pétitions ZPV

Pas de nom sur les badges: une revendication du personnel des trains.

Page 20

Les cantons économisent sur le personnel et les prestations

Le service public touché

La plupart des cantons affichent des chiffres rouges pour 2013. Plusieurs prennent des mesures pour améliorer leur budget.

Il manque de l'argent aux cantons notamment car ils ont (trop) diminué les impôts ces dernières années. Et puisque les augmentations d'impôt ne sont pas très populaires, les parlementaires préfèrent envisager des mesures

d'économie, sur le dos du personnel par exemple. Mais quand on touche au service public, tout le monde en pâtit.

Dossier pages 10 à 12



1500 fonctionnaires cantonaux ont manifesté à Lucerne le 24 novembre contre les mesures d'économies.

ÉDITO

Le coût de l'exploitation

Les dernières semaines ont été le théâtre d'une politique des transports peu conséquente. Pendant que le Conseil des Etats acceptait quasi sans broncher un montant de plusieurs milliards pour le développement du rail, les Parlements cantonaux un peu partout dans le pays concoctent des programmes d'économies, qui touchent également les transports publics. Le SEV soutient le développement généré par le FAIF. Il a cependant mis le doigt depuis le début sur le fait que toute construction de nouvelle ligne avait des conséquences financières en matière d'entretien, de matériel roulant et de personnel supplémentaires.

Nous nous réjouissons des perspectives pour notre branche: la mobilité croissante entraîne de nouvelles places de travail dans les transports publics.

La mobilité croissante demande également un développement du réseau de transports.

Mais apparemment il manque encore une vue d'ensemble des conséquences inévitables d'une telle croissance: si l'on veut utiliser les nouvelles infrastructures de manière efficace, il faudra aussi l'argent pour leur exploitation. Et là, il y a encore à faire.

Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports au SEV

Changement d'horaire

Vincent Brodard est chargé, avec son équipe, de planifier le changement d'horaire CFF, qui se fera cette année le dimanche 9 décembre. A noter que le changement d'horaire gêne notamment les Romands, plus particulièrement les usagers venant de l'Arc lémanique, avec des trains supplémentaires entre Genève et Lausanne.

Pages 6 et 7

L'action 12-12-12 se termine bientôt

Recrutement: sprint final

■ Il reste une semaine pour obtenir les primes de recrutement exceptionnelles de l'action 12-12-12. Celui qui aura recruté 4, 8 ou 12 nouveaux membres cette année, d'ici le 12 décembre, recevra une prime particulière, comme par exemple le sac en cuir exclusif SEV (pour 8 nouveaux membres). En plus, une personne sera tirée au sort parmi tous les participants et gagnera un vélo



électrique. La SEV-Multi protection juridique est offerte pour une année aux nouveaux membres encore jusqu'à fin décembre. Un argument de plus pour les recruteurs!

Talon d'inscription en page 17

EN VITESSE

Lac Majeur

■ Un des succès de la mobilisation NLM (Navigation sur le Lac Majeur) de ce printemps est la mise sur pied d'une table ronde technique (entreprises et syndicats) pour trouver des solutions ensemble en vue de la saison 2013. Une rencontre a eu lieu le 21 novembre. La saison 2013 devrait être garantie si la loi de stabilité est votée en Italie, mais il reste des incertitudes. En tous les cas, aucun employé saisonnier ne recevra de dédite d'ici à la fin de l'année.

Conseil clientèle CFF

■ Les premiers membres du Conseil clientèle, créé en 2009, cèdent la place à de nouveaux représentants, après un mandat de 3 ans. Les CFF ont reçu 2000 postulations. Le Conseil compte 27 membres, dont des associations comme la FRC, Pro Rail et la Citrap, se réunissant 4 fois par année pour proposer des améliorations et participer à l'élaboration de produits et services.

Commission d'arbitrage rail

■ La juriste uranaise Patrizia Daniöth Halter a été nommée par le Conseil fédéral au poste de présidente de la Commission d'arbitrage dans le domaine des chemins de fer (CACF). Elle remplacera début janvier 2013 Andreas Herczog, qui a présidé cette commission depuis sa création en 2000. La CACF est chargée de juger les litiges afférents à l'octroi de l'accès au réseau et au calcul de la redevance d'utilisation de l'infrastructure. Elle compte 7 membres.

Apprentissage: embouteillage

■ La situation sur le marché des places d'apprentissage est moins rose qu'on ne l'espérait. Alors qu'elle s'était fortement détendue en 2011, en 2012, l'écart entre le nombre de places disponibles et les jeunes intéressés s'est à nouveau creusé.

Assemblée extraordinaire du personnel des Ateliers CFF de Bellinzone

Les « Officine » à nouveau dans la tourmente

Les projets pour trouver une nouvelle affectation aux Ateliers CFF de Bellinzone se multiplient. Le personnel réaffirme sa détermination à vouloir le maintien des « Officine » et leur développement en un centre de compétence de l'industrie ferroviaire.

Cela fera cinq ans le printemps prochain qu'a eu lieu la grève du personnel des Ateliers CFF de Bellinzone. Une grève qui avait fait reculer les CFF dans leur projet de fermer ces Ateliers. Aujourd'hui la situation est à nouveau en ébullition. L'ouverture du tunnel de base du Gothard approche, dès 2016 l'axe ferroviaire Zurich-Milan sera métamorphosé. Dans cette perspective, les « Officine » doivent trouver de

nouvelles marques. Les CFF multiplient les projets. L'un d'entre eux, « Area », cherche à trouver de nouvelles affectations sur le terrain des « Officine ». Ce terrain d'une superficie de 100 000 mètres carrés accolés au centre de la ville fait baver les promoteurs. On ne prend pas de risques en pariant que l'ouverture du tunnel de base du Gothard dopera les échanges économiques nord-sud et Bellinzone se trouvera aux avant-postes de cet essor. Que faire de ces 100 000 m²? Un conseiller d'Etat tessinois aimerait bien y installer un hôpital, le président de la Chambre de commerce de Bellinzone verrait bien la construction d'un centre commercial et de logements. Et que faire des « Offi-



Les « Officine », un précieux savoir-faire ferroviaire.

cine»? Elles seraient délocalisées plus au nord, dans des zones industrielles à proximité de Biasca. Réuni en assemblée extraordinaire le mercredi 28 novembre, le personnel des « Officine » a balayé d'un revers de main toutes ces spéculations

immobilières. Il demande tout simplement que les CFF et le canton du Tessin concrétisent leur engagement de créer sur le site des « Officine » un centre de compétence de l'industrie ferroviaire.

Alberto Cherubini

Le partenariat social dans la branche des remontées mécaniques a du mal à démarrer

Encore du chemin à parcourir

On continuera de s'engager pour des conditions d'engagement correctes dans le secteur touristique.

Les Remontées Mécaniques Suisses n'ont finalement pas soutenu une CCT-cadre qui réglerait les conditions d'engagement dans la branche. Sans accord contractuel, il sera pratiquement impossible de régler les exceptions à la Loi sur la durée du travail avec les entreprises.

On a déjà pu constater, lors de la consultation au sein de l'association des Remontées Mécaniques Suisses (RMS), que ses membres n'étaient pas en-

core mûrs pour une réglementation en partenariat social des conditions d'engagement. Le SEV veut bien continuer à soigner les contacts avec RMS, mais dans un but précis: conclure une CCT-cadre à moyen terme. « Le SEV va profiter de ce temps pour développer un climat de confiance avec les entreprises et les convaincre des avantages de la Loi sur la durée du travail et du partenariat social, car il y a là encore beaucoup de chemin à parcourir », déclare le secrétaire syndical Hans Bieri, en charge de ce dossier avec son collègue Peter Peyer.

Et Peter Peyer d'ajouter que: « les Remontées Mécaniques Suisses sont maintenant

priées de clarifier et d'expliquer de quelle manière elles s'imaginent un partenariat social, si les conditions d'engagement ne sont pas réglées de manière contraignante et uniforme. » Le SEV estime qu'il n'est pas concevable d'exiger du personnel des concessions unilatérales afin de pouvoir faire des exceptions à la Loi sur la durée du travail. N'oublions pas que de telles exceptions ne peuvent pas être obtenues par des accords isolés, la loi exige pour cela un accord entre partenaires sociaux.

Sans convention collective de travail, on imagine difficilement que la branche des remontées mécaniques puisse respecter la Loi sur le transport

des voyageurs. Celle-ci exige en effet que, pour l'octroi et le renouvellement des concessions, les conditions d'engagement d'usage dans la branche soient respectées. En 2013, le téléphérique Bernina-Diavolezza du chemin de fer Engadine-St-Moritz doit par exemple recevoir une nouvelle concession, de même que la télécabine Le Châble-Verbier de Téléverbier. Le SEV s'informerait auprès de l'autorité chargée de délivrer les concessions, l'Office fédéral des transports (OFT), de la teneur des conditions d'engagement. Si besoin est, le SEV se tiendra prêt à entamer des procédures judiciaires.

SEV

Comité SEV: regard sur les quatre ans de « Recruter et organiser »

Recruter reste un mot d'ordre au SEV

Beaucoup d'objectifs ont été atteints mais pas tous: le projet « Recruter et organiser » a permis de bien faire bouger les choses.

Le succès de la campagne « Recruter et organiser » se remarque très concrètement dans les cours pour les responsables de sections: non seulement la participation a augmenté considérablement mais les conséquences sur le travail syndical quotidien sont bien visibles. C'est une des conséquences très positives, a expliqué le responsable du projet, Jérôme Hayoz, devant le comité. On voit également le résultat au niveau de l'effectif des membres, mais l'objectif d'obtenir une réelle augmentation des membres n'est pas atteint au final. Mais c'est au moins le nombre de membres

actifs qui augmente, ce qui est à relever dans le paysage syndical actuel. L'encadrement des sections CFF par les secrétaires syndicaux n'a par contre pas fonctionné, tout simplement par manque de personnel. Le comité est d'accord sur le fait que les sections doivent recevoir du soutien de la centrale. Mais le principe de base reste « le collègue recrute son collègue », comme l'ont affirmé Giorgio Tuti et les présidents centraux de plusieurs sous-fédérations. Jérôme Hayoz a d'ailleurs pu annoncer que quatre nouvelles adhésions sur cinq se font de la sorte. Une professionnalisation du recrutement n'entre donc pas en ligne de compte, mais un soutien professionnel des recruteurs oui. Le comité décidera lors de sa prochaine séance de la suite à donner au projet « Recruter et organiser ».

Peter Moor/Hes

EN BREF

- Les travaux préparatoires pour le **Congrès** des 23 et 24 mai 2013 sont en cours au SEV. Le président Giorgio Tuti a pu informer le comité que la ministre des transports, Doris Leuthard, a confirmé sa présence. Le comité traitera en février les textes d'orientation pour le Congrès.
- Le SEV laisse tomber, exceptionnellement, un partenariat social: la CCT avec la **caisse-maladie Atupri** prend fin. Depuis son détachement des CFF, Atupri est passée, au fil des ans, d'une filiale CFF à une caisse-maladie totalement autonome. Le lien avec le SEV est donc devenu caduc. Les quelques employés étant encore au SEV seront encadrés individuellement à l'avenir.

Echec des négociations salariales avec les CFF

Il n'y a pas eu d'accord sur les salaires

Les CFF et les syndicats n'ont pas réussi à s'entendre sur les mesures salariales 2013. Après que les CFF ont cherché à vouloir purement et simplement geler les salaires, ils ont fini par accepter d'allouer l'argent nécessaire pour effectuer les adaptations prévues par le nouveau système salarial.

Pas un seul franc: tel était la première « offre » des CFF en ouverture des négociations salariales 2013. Finalement, ils

ont accepté de mettre à disposition l'argent nécessaire pour financer les adaptations aux échelons de fonctions et les primes de rendement comme prévu par la CCT. Le SEV avait revendiqué avec la communauté de négociation une augmentation de la masse salariale de 1,5%. Revendication rejetée. Les CFF ont finalement accepté d'augmenter la masse salariale de 0,5%, le minimum du minimum pour effectuer les adaptations prévues par le nouveau système salarial. « C'est évident, les managers encaisseront leur bonus grâce notamment à la meilleure satisfaction du per-

sonnel, et les autres auront droit à de toutes petites miettes », a commenté le chef de la délégation syndicale Manuel Avallone. Ce résultat n'en étant pas un, les syndicats n'ont pas accepté de signer un accord. Ce 0,5% de la masse salariale servira uniquement à financer ce qui est prévu par le système salarial, on ne peut donc pas parler d'augmentation des salaires. « C'est une gifle surtout pour les jeunes qui ne voient pas leur engagement et leur loyauté envers l'entreprise récompensés à leur juste valeur », a poursuivi Manuel Avallone.

pmo/ac

CARNET DE BORD

Vive l'ennui

UBS licencie! Après avoir engrangé des milliards de l'Etat pour ne pas plonger dans la déroute, après avoir annoncé avec une satisfaction indécente des bénéficiaires en 2011, aujourd'hui la banque pleure misère. L'Europe entière joue le même jeu: après avoir flambé les fonds communautaires pour inventer des routes et créer des usines à gaz, aujourd'hui nous voilà tous plongés dans une crise qui ressemble fort à celle de 1929, en plus long peut-être, car l'issue semble la même. Aux premières annonces, aux cris des banques qui brandissaient la menace d'une banqueroute mondiale, les Etats ont été secoués et choqués, les citoyens ulcérés et effrayés. Et l'argent débloqué. Puis au fil des sursauts, des crises à répétition, l'attention s'est émue, voire a disparu. Aujourd'hui, qui a encore l'énergie de s'offusquer des licenciements de l'UBS?



Au début du siècle passé, lorsque émergeait ce qu'on a appelé la Grande Ville, des villes de plus de 3 à 4 millions d'habitants, un sociologue allemand, Georg Simmel, avait réfléchi sur les habitants de ces grandes cités qui n'avaient plus rien à voir avec les habitants des campagnes et des petites bourgades. Finis les « bonjour » aux personnes que l'on croisait dans la rue, terminées les visites à l'improviste, révolu le temps élastique des rencontres, dans la Grande Ville les sens sont émoussés par l'excès de nouveauté, par la sursollicitation, par l'ampleur de l'offre, par le divertissement. Ce que décrivait Simmel, c'était des citoyens blasés, revenus de tout, parce que les sollicitations ininterrompues avaient comme brisé la faculté de regarder les choses avec un œil neuf et curieux, la faculté de s'émuvoir comme de se fâcher, la possibilité d'être surpris. Il montrait – et d'autres l'ont fait après lui – que lorsqu'on fait trop appel à une émotion, celle-ci tend à disparaître afin de protéger le mécanisme de la vie et de la perpétuation...

Dans les assemblées syndicales, nous nous demandons bien souvent pourquoi, alors que la situation est grave, nous sommes si peu. Pourquoi, alors que les demandes d'assistance individuelle se multiplient, la solidarité, la communauté ne se manifeste pas. Il ne faut pas chercher bien loin les raisons de cette défection: ce n'est pas l'individualisme, mais bien l'épuisement, le fait que toute l'énergie et l'envie de faire a été utilisée à la place de travail pour tenir la cadence, pour résister au stress pour faire que les choses fonctionnent malgré le sous-effectif, malgré les contrôles de qualité, malgré la productivité, malgré la fatigue.

Indignez-vous, nous enjoint le vieux et enthousiaste M. Hessel, mais cette indignation sollicitée jour après jour va elle aussi s'épuiser à être ainsi requise? Je veux croire que non, car à s'indigner avec les autres, à agir, pour une fois ensemble, chacune, chacun se retrouve emplis du cadeau d'agir pour soi. Il a raison le vieux monsieur, indignons-nous!

Valérie Solano

Les doutes profitent aux accusateurs

L'aéroport de Notre-Dame des Landes et la liaison ferroviaire Lyon-Turin: deux très grands projets d'infrastructures de transport, actuellement fort discutés en France et en Italie. Il y a beaucoup d'analogies entre ces deux épais dossiers. Ils bénéficient l'un et l'autre d'un fort appui de l'Etat, président de la République et gouvernement réunis, ainsi que des autorités métropolitaines de Nantes et de Lyon. Ils suscitent l'un et l'autre une opposition populaire grandissante, de la part des écologistes avant tout mais aussi des habitants et agriculteurs du voisinage. Ils représentent l'un et l'autre des investissements massifs, estimés à 550 millions d'euros pour le premier et à plusieurs milliards pour le second, dont le financement repose sur des bases peu solides que la crise vient encore fragiliser.

Les deux grands projets en question ont surtout un point commun: leur longévité en tant que projets justement. Dans les décennies qui précèdent l'ouverture du chantier, un projet de cette importance a non seulement le temps mais aussi l'obligation d'évoluer, au gré des priorités politiques et territoriales, des besoins économiques, des possibilités financières, des conceptions environnementales, des mouvements de l'opinion et des mani-

festations citoyennes aussi. Cela fait beaucoup d'inconnues au départ et autant d'imprévus en cours de route. L'idée de remplacer la plateforme de Nantes-Atlantique, située au sud de Nantes, par l'Aéroport du Grand-Ouest (AGO), prévu au nord de la même métropole, remonte au début des années septante. On vit alors les premiers achats de terrains ainsi que la constitution des associations de paysans défendant les terres agricoles et de riverains craignant l'exposition au bruit des avions. Quarante ans plus tard, les gendarmes ont la difficile mission d'évacuer les occupants du futur AGO dont les installations devraient s'étendre sur 537 hectares et entrer en ser-

vice dès 2017. Ces dernières années, le projet a franchi diverses étapes, dont la déclaration de son utilité publique (2008) et l'attribution d'une concession générale à la société Vinci. Autre événement significatif à signaler: le maire socialiste de Nantes et longtemps président de la région métropolitaine a déménagé à Matignon en mai dernier. En sa qualité de chef du gouvernement, Jean-Marc Ayrault se trouve désormais bien placé pour apporter un soutien indirect mais fort au projet promptement surnommé «Ayraultport».

Il n'empêche: la nécessité de construire cet aéroport, qui devait anticiper la saturation de Nantes-Atlantique, n'apparaît plus si évidente. A quoi bon aménager les deux pistes de l'AGO, d'une capacité de 100 000 mouvements d'avions par an, pour remplacer très bientôt une place qui plafonne à 40 000 atterrissages et décollages en moyenne multiannuelle?

Et à quoi bon sacrifier de bonnes terres agricoles pour un équipement sis à 17 kilomètres d'une ville desservie par un TGV qui met deux heures depuis la gare de Paris-Montparnasse?

Quant au projet de nouvelle liaison transalpine à grande vitesse reliant la métropole rhodanienne de Lyon à Turin, capitale du Piémont, il a une histoire

certes moins longue

– à peine vingt ans – que l'éventuel futur AGO, mais plus mouvementée encore, si possible. Seul le manque de coordination entre les riverains français de la future ligne TGV et les opposants italiens du mouvement «No TAV» a permis aux autorités des deux pays concernés de poursuivre leur projet commun. Et d'en arriver ce lundi 3 décembre 2012 à la signature, par le président François Hollande et le chef de gouvernement Mario Monti, d'un accord portant sur la réalisation d'un tunnel ferroviaire de 57 kilomètres entre Saint-Jean de Maurienne et Suze, élément important de la liaison qui devrait mettre à terme Lyon à deux heures de Turin (contre près de quatre

heures aujourd'hui) et Paris à quatre heures et demie de Milan (contre sept). En 2004, le Parlement européen a bien inscrit le tunnel dans la liste des projets prioritaires pour les transports mais la Commission européenne n'a toujours pas débloqué la participation financière de l'Union, espérée à hauteur de 40% sur un total qui aura passé en dix ans de 12 à 15-20 milliards d'euros, et même à 26 milliards si l'on en croit un récent rapport de la Commission des comptes française. Mais il y a plus grave encore que les coûts mal maîtrisés d'un très grand projet d'équipement ferroviaire. La nouvelle ligne est vendue comme une offre particulièrement intéressante pour les voyageurs, qui pourraient la préférer à l'avion, notamment pour la liaison entre Paris / Roissy et Milan / Malpensa. Mais le véritable enjeu reste, comme à la naissance du projet de nouvelle ligne ferroviaire, le transfert modal du transport de marchandises à travers les Alpes. On sait que sur ce point, la France demeure très en retard par rapport à la Suisse et, dans une moindre mesure, à l'Autriche, qui offrent ensemble trois liaisons nord-sud concurrentes (Lötschberg, Gotthard et Brenner). Pire, le trafic de fret par la ligne historique ne cesse de diminuer depuis une douzaine d'années, en raison notamment des conditions d'exploitation défavorables (pente maximale de 33% exigeant la traction par trois locomotives). Notre-Dame des Landes et nouvelle ligne TGV Lyon-Turin: mêmes combats, mêmes discussions, mêmes doutes sur le besoin réel du nouvel équipement. Comme à chaque fois, le temps qui passe semble donner raison aux détracteurs. Et cela sans compter sur le débat fondamental qui s'annonce, sur une question de moins en moins facile à trancher: la mobilité est-elle une valeur en soi et une finalité universelle, au point de justifier tous les efforts visant à faciliter le déplacement des personnes et des choses?

Yvette Jaggi



Transports publics fribourgeois

La nouvelle convention collective des tpf a été signée

Après plus d'une année de négociations, non seulement les acquis de la CCT ont été maintenus, mais des améliorations ont été obtenues.

Ambiance détendue mercredi 28 novembre au siège central des Transports publics fribourgeois (tpf). La direction de l'entreprise, conduite par le président du conseil d'administration Christian Castella et le directeur Vincent Ducrot, ainsi que la délégation syndicale ont paraphé la convention collective de travail (CCT) 2013-2016.

Succès de la votation générale

Le résultat des négociations a été communiqué à tous les membres SEV travaillant aux tpf. «89% des participants au vote ont dit oui à cette nouvelle CCT», a relevé le secrétaire syndical Christian Fankhauser. Jérôme Bonnet, président de la section VPT tpf bus régionaux, est particulièrement satisfait du résultat: «Nous avons obtenu les bonifications que nous avons demandées pour compenser les longues amplitudes de temps

de travail et également des bonifications pour les conducteurs qui effectuent les tours de réserve.» Gilbert D'Alessandro, président de la section VPT tpf bus urbains, lui aussi ne cache pas sa satisfaction: «C'est la quatrième CCT que nous négocions et signons avec la direction de l'entreprise, les négociations ont été très techniques mais au bout du compte nous avons su consolider nos acquis dans un contexte économique qui n'est pas des plus favorables.»

Vers une meilleure reconnaissance des employés du secteur rail

Jean-Claude Morand, président de la section VPT rail, souligne pour sa part la réussite de «la transformation de l'indemnité pour la préparation des examens périodiques en trois jours de congé pour les mécaniciens sur voie étroite et quatre jours pour les mécaniciens sur voie normale». A noter que pour les mécaniciens avec permis sans restrictions (voie normale), l'indemnité pour les tours de service a été transformée en classe supplémentaire. Par ailleurs, Jean-Claude Morand relève que la direction de



Si le personnel des tpf est au bénéfice «d'une CCT exemplaire», ce n'est pas grâce à saint Nicolas. Le fort taux de syndicalisation et un partenariat social basé sur la confiance sont les clés de ce succès. Il faut aussi mettre dans la balance l'engagement des présidents des trois sections SEV. De gauche à droite: Gilbert D'Alessandro, Jérôme Bonnet et Jean-Claude Morand, mercredi 28 novembre lors de la signature de la CCT. Tous trois ont bien entendu participé aux négociations de la convention.

l'entreprise «s'est engagée à poursuivre les négociations pour redéfinir et améliorer les métiers des services de la voie et des opérateurs ferroviaires».

«CCT exemplaire»

Lors de la séance de signature de cette convention collective

de travail, la vice-présidente du SEV Barbara Spalinger a fait part de sa satisfaction: «Le partenariat social avec la direction des tpf fonctionne bien, cette CCT est exemplaire, j'espère que ce climat de dialogue constructif pourra se poursuivre aux tpf.»

Alberto Cherubini

LES PRINCIPALES AMÉLIORATIONS DE LA NOUVELLE CCT TPF

Il y a eu 12 séances de négociations. La CCT entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Principales améliorations:

- Protection contre les licenciements durant la maladie et l'accident durant 730 jours et garantie du paiement du salaire durant deux ans.
- Protection contre les licenciements pour les mem-

bres des comités de section en raison de leur activité syndicale.

- Protection contre les licenciements pour raison économique pour les travailleurs âgés de 58 ans et plus.
- Solution pour retrait de permis de conduire jusqu'à 3 mois.
- Durée normative du travail (officialisation du temps de travail à 42 h contre 14 jours de vacances pour le personnel de conduite et 12 jours pour le personnel hors conduite).
- Une classe supplémentaire pour les mécaniciens avec

permis sans restriction (classe 12) et pour les chefs transports voie (CTR – classe 10).

- Mécanicien avec permis avec restriction: prime annuelle de Fr. 500.–
- Garantie d'ouverture de négociations pour le CEB et la voie (métiers rail).
- Bonification pour longues amplitudes des tours de service.
- Gestion des réserves pour personnel roulant: l'entreprise communique au plus tard lors de la prise de service du jour précédent la réserve quel type

de service le collaborateur effectuera, sans communication le collaborateur est en congé. Si communication tardive, des compensations seront allouées.

- Jours de compensation pour examens OCVM: mécanicien titulaire d'un permis sans restriction, 4 jours par année; mécanicien titulaire permis avec restriction, aiguilleur, et CTR, 3 jours par année.

- Indemnités de panier Fr. 18.–
- Indemnité de repas Fr. 20.–
- Aide à l'achat d'un AG-FVP pour les enfants de Fr. 100.–

EN VITESSE

PV Genève: bon tpg 2013

■ Bonne nouvelle pour tous les membres SEV PV Genève: en 2013, unireso nous accorde à nouveau un rabais de 50 fr. sur le prix de l'abonnement annuel senior 2^e classe «tpg tout Genève» dont le prix, deuxième bonne nouvelle, n'augmente pas et reste à 500 fr. Le bon permettant de bénéficier de ce rabais vous sera envoyé à domicile avec le programme annuel de la section, vers la mi-février au plus tard. Pas besoin de vous déplacer à la commune, nous assurons un service à domicile!

Profitez-en.

Comité tpg Genève

Le changement d'horaire de nos transports publics aura lieu ce dimanche 9 décembre



Vincent Brodard: « Mon métier consiste à garantir que l'horaire planifié corresponde au final à ce qui a été prévu. De plus, je dois m'assurer que le matériel roulant pour une nouvelle offre soit prêt à temps. »

Un énorme et délicat travail de planification

Vincent Brodard fait partie du team qui planifie l'horaire CFF. Un travail titanesque où il faut non seulement anticiper l'offre ferroviaire, mais également coordonner les correspondances avec les entreprises de transport concessionnaires et les trains internationaux. Alors que nous sommes sur le point de découvrir l'horaire 2013, Vincent Brodard et ses collègues planchent depuis plusieurs mois déjà sur l'horaire 2014 !

■ **contact.sev: Dans quel service travaillez-vous et en quoi consiste votre fonction de planificateur ?**

Vincent Brodard: Je travaille chez CFF Voyageurs Grandes Lignes Management des Produits. Ce service planifie l'offre CFF Grandes Lignes à court et long terme. Nous sommes organisés en deux entités de planification: planification à long terme (+8 à 50 ans) et planification à court et moyen terme (+1 à 8 ans). Je travaille dans la planification à court et moyen terme.

Le but de notre travail est d'anticiper les besoins futurs de l'offre ferroviaire Grandes Lignes, d'établir les concepts d'offre qui y répondront et de les coordonner avec les infrastructures qu'il faudra réaliser. Il en est de même pour les besoins en matériel roulant.

Cette planification est étroitement liée aux projets de financement des infrastructures ferroviaires de la Confédération). Dans mon domaine spécifique, je m'occupe des projets environ 8 ans avant leur réalisation. Mon métier consiste à garantir que l'horaire planifié corresponde au final à ce qui a été prévu. De plus, je dois m'assurer que le matériel roulant pour une nouvelle offre soit prêt à temps, comme par exemple le Duplex Regio pour l'horaire Romandie 2013. A noter que les contacts avec les cantons sont une partie importante de la planification d'une nouvelle offre.

■ **Quelles sont les principales étapes par lesquelles il faut passer pour mettre en place un nouvel horaire national ?**

CFF Voyageurs fait part auprès

de l'Infrastructure de ses besoins futurs en termes d'offre. Les planificateurs d'Infrastructure élaborent alors des projets d'horaire. Ils définissent les conditions de réalisation de cette nouvelle offre et les besoins en termes d'infrastructures (nouvelles voies, lignes plus rapides, exigences du matériel roulant, etc.) qui permettront d'atteindre les objectifs souhaités. A mesure de l'avancement de chaque projet, celui-ci s'affine. Sur plusieurs variantes de départ, une seule est retenue. L'élaboration d'une nouvelle offre conduit alors bien souvent à un nouvel horaire. La durée du processus pour la mise en place d'un horaire national dépend de l'ampleur du développement de l'offre, mais nous sommes dans une fourchette qui va de cinq ans à une durée indéterminée de plusieurs dizaines d'années.

■ **Avec quel logiciel travaillez-vous? Est-ce un logiciel qui également utilisé par d'autres compagnies ferroviaires ?**

Je travaille avec les outils informatiques usuels et partiellement avec l'outil de planification Viriato, utilisé aussi par Infrastructure CFF. Viriato est un logiciel développé par une entreprise privée (SMA) et il est utilisé par d'autres réseaux étrangers.

■ **Aux CFF, combien de personnes travaillent à l'élaboration de l'horaire ?**

Chez CFF Voyageurs, le team de Management des Produits compte environ 25 personnes, y compris les collaborateurs qui planifient l'horaire, modélisent l'offre et s'occupent de la communication. Du côté de CFF Infrastructure, ce sont plu-

siers dizaines de collaborateurs qui travaillent à Berne et dans les régions pour la planification des horaires à court, moyen et long terme.

« La mise en place d'un horaire national dépend de l'ampleur du développement de l'offre, mais nous sommes dans une fourchette qui va de cinq ans à une durée indéterminée de plusieurs dizaines d'années. »

Vincent Brodard, planificateur de l'offre CFF Grandes Lignes

■ **Qui vous demande d'ajouter ou de supprimer des trains sur telle ou telle ligne ?**

CFF Grandes Lignes est le seul à décider d'un développement ou d'une réduction de l'offre, contrairement au trafic régional dont les offres sont financées par les cantons. Cependant, nous travaillons étroitement avec les cantons et répondons à leurs attentes si celles-ci correspondent à la stratégie de Grandes Lignes.

■ **Après l'entrée en vigueur du nouvel horaire, des modifications sont-elles possibles ?**

Si oui, lesquelles ? Nous avons par exemple répondu à la municipalité de Nyon pour arrêter un ICN supplémentaire à Nyon le matin. Ceci est une dérogation par rapport à l'horaire cadencé Romandie 2013, mais puisqu'il était possible de le faire nous avons accédé à cette demande.

■ **Depuis la mise en consultation du nouvel horaire durant le mois de mai jusqu'à sa publication en novembre, y a-t-il eu cette année des modifications significatives ?**

Si oui, lesquelles ? Nous avons par exemple répondu à la municipalité de Nyon pour arrêter un ICN supplémentaire à Nyon le matin. Ceci est une dérogation par rapport à l'horaire cadencé Romandie 2013, mais puisqu'il était possible de le faire nous avons accédé à cette demande.

■ **L'indicateur 2013 est composé de trois volumes. Est-**

BIO

Vincent Brodard, 43 ans, est entré aux CFF en 1986 comme apprenti agent du mouvement ferroviaire. Il a travaillé quelques années comme agent remplaçant dans des gares romandes. Après des études de formateur d'adultes, il est nommé chef des mouvements et responsable des apprentis à Fribourg, puis chef de team dans le premier team (zone

Fribourg) du centre d'exploitation de Lausanne (CEL). Formateur théorique et pratique des chefs de circulation, il est promu dès 2009 planificateur de l'offre pour CFF Grandes Lignes. Marié, père de deux filles, il est domicilié avec sa famille à Echallens en Gruyère. Il pratique durant ses loisirs le chant, le badminton et le théâtre.



Vincent Brodard dans son bureau à Berne planche déjà sur l'horaire 2014.

ce que vous vous occupez des trois volumes ou uniquement du volume chemins de fer ?

Chaque entreprise ferroviaire communique ses horaires à CFF Infrastructure qui est responsable de l'établissement et de l'élaboration de l'indicateur officiel sur mandat de l'OFT. CFF Infrastructure rassemble ainsi toutes les données horaires des CFF et des ETC et édite l'indicateur. Je ne planifie que des trains, donc ce n'est que la partie chemins de fer du volume 1 qui me concerne directement.

■ Comment s'effectue la collaboration avec les ETC pour que cela joue avec les correspondances ?

Nous communiquons les projets d'horaire aux ETC en général via les cantons. Ensuite nous discutons avec les ETC des adaptations possibles en fonction de leurs demandes spécifiques.

■ Et qu'en est-il des correspondances avec l'étranger ? Y a-t-il une coordination institutionnalisée au niveau européen ou bien chaque réseau national « s'arrange » avec son voisin ?

Deux sessions annuelles de coordination des horaires internationaux (FTE pour Forum Train International) ont lieu en janvier et mars pour l'année suivante. Durant ces sessions sont traités les horaires des trains internationaux avec les entreprises ferroviaires et gestionnaires d'infrastructures. Les offres sont en général traitées en amont avec les entreprises ferroviaires des pays voisins. La plupart des trains internationaux circulent en Suisse selon l'horaire cadencé (sur des sillons Intercity souvent) pour bénéficier de temps de parcours attractifs.

■ Dans votre travail de planification, devez-vous aussi prendre en compte le trafic des trains marchandises ?

Si nous traitons d'un horaire cadencé, les sillons des trains marchandises ne sont pas concernés puisque nous restons dans la trame horaire qui nous est attribuée. Si par contre nous devons planifier un train hors cadence, il n'est pas rare que nous entrions en conflit avec un sillon fret. CFF Infrastructure nous propose alors des alternatives en consultation avec la compagnie fret concernée. Si aucune solution n'est trouvée, une conciliation a lieu sous l'égide de Sillon Suisse SA qui est l'organisme indépendant de la Confédération qui garantit l'accès non

discriminatoire à l'infrastructure ferroviaire suisse.

■ Les CFF prévoient une augmentation de la mobilité de 50% d'ici à 2030, voire de 100% autour des grands centres urbains. Le réseau actuel pourra-t-il absorber cette augmentation ?

Pour ma part, c'est principalement l'Arc lémanique qui est concerné par cette augmentation. L'horaire Romandie 2013 a été mis sur pied pour que, dans l'attente de nouvelles infrastructures (Léman 2013 et les travaux de Renens-Lausanne et Genève),

nous puissions faire face à la demande.

■ A partir de quand allez-vous travailler sur l'horaire 2014 ?

C'est en cours depuis quelques mois, la planification plus fine a commencé cet automne déjà. Nous devons avoir terminé pour la commande provisoire des sillons en avril 2013. Ensuite des adaptations peuvent encore avoir lieu d'ici à la commande définitive d'août 2013.

Propos recueillis par Alberto Cherubini

Principales nouveautés de l'horaire 2013

L'« Horaire Romandie 2013 » permettra le passage à la cadence à la demi-heure des trains RegioExpress entre Genève et Lausanne, qui poursuivront ensuite en alternance leur trajet jusqu'à Palézieux-Romont ou Vevey. Aux heures de pointe, des relations supplémentaires grandes lignes relieront le Valais

à Genève, en proposant un gain de temps de 11 minutes. Le RER fribourgeois offre une cadence à l'heure entre Berne, Romont et Bulle. Dans le nord-est de la Suisse, les CFF introduisent la cadence à la demi-heure entre Schaffhouse et Zurich. Au niveau international, TGV Lyria reprend les relations quotidiennes Genève-Marseille-Nice et Genève-Montpellier. Au Tessin, les relations vers Milan sont doublées sur le territoire suisse.



On a débattu de l'organisation des journées à la retraite...



... on s'est détendues après un exposé passionnant...



On a parlé des femmes dans les postes de direction...



Natalie Imboden et Barbara Amsler en pleine discussion.



Un mini-groupe de travail dans l'atelier sur les femmes évoluant dans un environnement masculin.

Femmes SEV : journée de formation 2012

Négocier, savoir s'exprimer et apprendre à diriger

La journée de formation organisée par la commission des femmes SEV a eu lieu le vendredi 23 novembre à Berne.

Barbara Amsler, secrétaire syndicale et déléguée à l'égalité des chances au SEV, a ouvert la journée devant une centaine de femmes... et un homme!
Giorgio Tuti, président SEV, a accueilli les participantes par

vidéoconférence, en mettant l'accent sur l'enjeu important des prochains mois, à savoir l'initiative AVSPlus.

La partie statutaire, dirigée par Susanne Helg, a vu Madeleine Wüthrich devenir membre du comité SEV (elle était sup-



Un des cinq ateliers organisés pour la centaine de participantes.



Angela Cedraschi, « mécano ».

Les crises frappent principalement les femmes

Les femmes ne sont pas représentées dans les importantes instances décisionnelles en matière de politique financière, tel le secteur de la régulation des marchés financiers, quand bien même elles sont partie prenante. De nombreuses femmes paient les conséquences de la récente crise financière dans la vie de tous les jours, tout particulièrement au sud et à l'est. Voici quelques exemples:

■ Les programmes d'aide du Fonds monétaire international (FMI) sont mis en œuvre pour autant que des économies soient réalisées dans le secteur public. Les coupes budgétaires auxquelles il est procédé touchent tout particulièrement les femmes en tant qu'employées du secteur public (santé, formation, etc.) ou en tant que consommatrices de prestations.

■ Les femmes travaillant dans le secteur de l'exportation ont perdu leur emploi en raison de la crise économique mondiale. Elles ont été écartées du marché du travail conventionnel et contraintes de se rabattre sur des emplois mal payés, qu'elles cumulent pour donner le tour, ou alors d'aller à l'étranger et accepter des emplois très peu payés comme celui d'employée de maison.

■ Suite à l'éclatement de la bulle financière, les marchés financiers font preuve d'un appétit grandissant dans le secteur des denrées alimentaires. Les femmes ressentent tout particulièrement les hausses de prix culminant à 15% qui caractérisent les produits de première nécessité, tels le froment, le riz ou le soja. Ce sont en effet les femmes qui assument principalement la responsabilité de nourrir la famille.

e vendre e non

pléante jusqu'à présent) et Andrea-Ursula Leuzinger devenir suppléante (elle était membre jusqu'à présent), comme elles l'avaient souhaité toutes les deux. Susanne Helg a mis en avant le fait que les ateliers étaient il y a 10 ans modérés par des membres de la commission, alors qu'aujourd'hui ce sont des professionnelles qui s'en chargent. Une belle évolution pour les journées de formation des femmes SEV!

Parmi les participantes, Christine Werder, secrétaire centrale de l'USS en charge de l'égalité et Ruth Stucki, déléguée à l'égalité aux CFF. Après l'exposé de Regula Rytz (voir encadré), les personnes présentes ont partagé le repas, non sans avoir fait auparavant quelques exercices de yoga pour se détendre. L'après-midi a été consacrée à des ateliers: «Les femmes

dans les milieux professionnels masculins; apprendre à dire non; entraîner sa répartie» avec Angela Cedraschi, mécanicienne à CFF Cargo, «Les femmes membres de direction: savoir se vendre, apprendre comment s'imposer» avec Susanne Leutenegger de Movendo, «Comparer les salaires, négocier les salaires» avec Natalie Imboden, secrétaire syndicale Unia, «Succès grâce à un langage corporel adéquat; le rôle et les règles de base du langage corporel» avec Elisabeth Jacchini, présidente centrale SBV et «Pensionnée mais pas passive» avec Barbara Gurtner, formatrice d'adultes et présidente des seniors de la ville de Berne. Une mise en commun des résultats des ateliers a clôturé la journée, suivie d'un apéritif.

Textes et photos: Henriette Schaffter

■ Aux USA, de nombreuses femmes ont été particulièrement touchées par l'anéantissement de leurs biens suite à la crise financière. Des «subprime mortgages», soit des crédits hypothécaires de second ordre, ont le plus souvent été accordés à des femmes afro-américaines. Cela signifie que celles-ci ont dû faire face à des intérêts sensiblement plus élevés et que le poids des hypothèques et des dettes a poussé encore un peu plus dans la misère les mères élevant seules leurs enfants et les mères d'origine étrangère. Les femmes syndicalistes Natalie Imboden et Christine Michel ont montré comment les instances politiques suisses ont réagi face à la crise économique et à la crise bancaire depuis 2008, soit en ayant recours à des programmes conjoncturels et à d'autres mesures. Dans un premier temps, les programmes conjoncturels –

d'ailleurs plutôt dérisoires – portaient essentiellement sur le secteur industriel, où domine la gent masculine; c'est ainsi qu'un soutien a été accordé pour prolonger le travail à temps partiel. Dans un second temps, il s'est agi de lutter contre le franc fort, qui donnait du fil à retordre à l'industrie d'exportation et au tourisme. Les faits observés par Natalie Imboden et Christine Michel dans leur activité de syndicaliste mettent en évidence les détériorations apportées aux conditions de travail dans le secteur du commerce de détail (300 000 employés, dont les deux tiers de femmes), la crise qui frapperait la branche des services servant de pseudo-argument. Outre le fait que les salaires, par ailleurs bas, font l'objet d'une pression constante, une tendance plus marquée contraignant les femmes à se rabattre sur des emplois à temps

Exposé de Regula Rytz

« On peut accepter la hausse de l'âge de la retraite, mais... »

Regula Rytz est conseillère communale de la ville de Berne et conseillère nationale. Elle copréside le parti des Verts. Intitulé de son exposé: «Regard sur le passé – pleins gaz vers l'avenir».

Cette femme d'expérience, à la tête du Département des travaux publics, des transports et des espaces verts de la ville de Berne, est bien placée pour parler de la place des femmes dans le monde professionnel. Cette ancienne secrétaire syndicale de l'USS et historienne de formation œuvre dans un Conseil communal à majorité féminine depuis quelques années. Elle souligne par ailleurs que Berne est la première ville à avoir reconnu le travail au sein de la famille dans les grilles salariales. Après être revenue sur les différentes dates importantes dans la lutte féminine en Suisse, elle a expliqué

ce qu'elle a essayé de mettre en place dans son département: temps partiel, 70 ou 80% pour les cadres (donc pour les hommes, clairement majoritaires dans son département), engagement de femmes, trois semaines de congé paternité. Malheureusement, le temps partiel chez les hommes est encore mal considéré et donc peu utilisé et les femmes peinent à postuler dans son secteur. Regula Rytz encourage d'ailleurs fortement les jeunes filles à embrasser des carrières techniques et les mamans à encourager leurs filles à le faire.

Organisation des ménages

La majorité des familles est encore dans le schéma «papa travaille à 100% et maman à temps partiel», seuls 4% des couples travaillent tous les deux à temps partiel en Suisse. Et dans sept couples sur dix, la femme reste la principale responsable des tâches ménagères.

Mais Regula Rytz met en avant le fait que «les femmes ont gagné énormément en liberté et ont réussi à faire bouger les choses» depuis des décennies: on choisit notre métier, on choisit d'avoir des enfants ou non, on choisit d'épouser le père de nos enfants ou non, etc.

AVS: égalité de l'âge de la retraite?

Un thème important se profile ces prochains mois: l'âge de la retraite pour les femmes. Doit-on accepter au nom de l'égalité ou refuser puisque l'égalité n'est pas réalisée le long de la vie professionnelle? Selon Regula Rytz, «on peut accepter mais il faut demander la possibilité d'une retraite anticipée pour les bas revenus».*

Vœux de Noël

Elle a conclu son exposé par trois souhaits pour Noël: davantage de femmes dans les instances dirigeantes, dans les Conseils d'administration («les



Regula Rytz est une femme engagée sur tous les fronts.

hommes se battent moins pour les places politiques qu'auparavant, ils veulent diriger l'économie, car c'est là que beaucoup de décisions se prennent»), davantage de femmes dans les métiers techniques, plus sûrs que les métiers traditionnellement féminins, et davantage de femmes dans les débats en général (celles-ci doivent oser s'immiscer et s'imposer).

Enfin, pour elle, le plaisir de vivre doit être le moteur de l'action: «Nous voulons la moitié du gâteau, tout simplement. Nous ne voulons pas être amères et jouer les victimes. C'est le plaisir de vivre qui nous fera avancer de manière positive.»

Elle a relevé que «les femmes fortes ont la vie plus difficile que celles qui s'adaptent». C'est pourquoi il faut se soutenir, être solidaire et cultiver son réseau. «Allez boire des bières avec les hommes après le travail!», un excellent moyen de réseautage selon Regula Rytz.

* Ce n'est pas l'avis de la commission des femmes de l'USS, qui estime qu'une hausse de l'âge de la retraite n'entre pas en ligne de compte.

Nani Moras

Des démantèlements dans le service public prêteront l'économie et l'ensemble de la population

«C'est seulement en luttant toutes ensemble que les associations de personnel peuvent se défendre. L'impressionnante manifestation saint-galloise en est un bon exemple.»

Dore Heim, secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse



Dore Heim

Les cantons économisent dans le service public

Les cantons sont sous pression au niveau financier: la plupart des gouvernements tablent sur un déficit en 2013 et proposent des mesures d'économie à leur Parlement, en partie également des augmentations d'impôts. Les mesures touchent les fonctionnaires un peu partout, plus ou moins fortement et ne sont pas bien acceptées. De plus, elles détériorent le service public. Les transports publics sont parfois aussi concernés.

Sur les 26 gouvernements cantonaux, 23 avaient présenté leur budget 2013 à mi-octobre, et 17 prévoyaient du déficit, comme le montre un article de l'ATS faisant un tour d'horizon de la situation. Entre-temps, le canton de Lucerne a également présenté des chiffres rouges. Les plus grands déficits prévus à la base sont ceux de Genève (278 millions), Tessin (198,5 millions), Zurich (157 millions) et Soleure (134 millions). Les débats dans les Parlements ont amené quelques changements ou en amèneront encore, car ils sont encore en cours.

Dans le canton de Soleure par exemple, le déficit est maintenant à hauteur de 150 millions, puisque certaines propositions d'économie du gouvernement ont été biffées.

Au Tessin, le personnel prévoit de faire la grève contre les deux pour cent de diminution de salaire proposés. D'autres cantons comme Fribourg, Grisons, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall et Thurgovie envisagent des économies. Ainsi, dans le canton de Thurgovie, on veut diminuer les frais de personnel de 20 millions de francs et 20 autres millions de diminutions des subventions pour les primes maladie.

Plus de charges

Les raisons de ces déficits sont diverses. Les coûts de la santé en particulier creusent les budgets cantonaux. «De nouvelles charges importantes comme le financement des hôpitaux et des soins pour personnes âgées grèvent les budgets», a expliqué Peter Mischler, secrétaire adjoint de la conférence des directeurs cantonaux des finances, à l'ATS. L'harmonisation du système pénal a aussi engendré de nouveaux postes coûteux dans le domaine de la justice.

Moins de recettes

La Banque nationale (BNS) a diminué son soutien aux cantons. Les réformes de la Confédération en matière d'impôts des entreprises et des familles ont également amené des pertes au niveau des cantons. Et certains cantons avaient planifié des baisses d'impôts. La situation économique incertaine ne laisse pas non plus présager une amélioration des recettes fiscales.

ATS/FI

■ Suisse alémanique

Paquets de mesures un peu partout

Plusieurs cantons suisses alémaniques sont concernés par les coupes dans le personnel.

A Saint-Gall, le gouvernement va économiser 7 millions de francs (1% de la masse salariale du personnel de l'Etat, comme décidé la semaine dernière par le Parlement. L'exécutif avait lui proposé d'économiser 16 millions de francs. C'est pourquoi 5000 fonctionnaires étaient sortis dans la rue (voir photo ci-contre) le 15 novembre.

Zurich en recherche d'économies

En 2011, le gouvernement zurichois avait proposé une hausse des impôts pour pouvoir assumer des charges supplémentaires en matière de santé, hausse refusée par le Parlement, qui l'avait sommé de trouver des mesures d'économie pour équilibrer son budget.

Le gouvernement a alors présenté un budget 2013 défici-

taire de 157 millions, non accepté par la commission des finances, qui demande des économies à hauteur de 200 millions pour finir bénéficiaire. Des mesures d'économie ont déjà été prises un peu partout dans l'administration cantonale ces dernières années, avec de grosses suppressions de postes. Ce sont surtout des baisses d'impôt qui ont mené à cela. Et maintenant il manque de l'argent pour le service public et les infrastructures.

Lucerne et son paquet de mesures

Le gouvernement lucernois a proposé un paquet de 185 mesures pour l'année 2013 avec des économies de 57,7 millions de francs et 111,8 millions de francs pour 2014. Il souhaite ainsi revenir dans les chiffres noirs en 2014. Dix de ces mesures doivent être validées par le Parlement.

Les économies devraient se faire sur les frais du personnel qui n'augmenteraient que de 0,5% au lieu de 1,5%. L'effectif de la police devrait augmenter de façon plus lente que prévu. Vingt-six postes de l'ad-

ministration seront biffés. Des licenciements sont possibles. Des coupes seront faites dans la formation et la santé. Après une baisse d'impôts continue depuis 2000, le gouvernement veut maintenant les augmenter en 2015, afin d'améliorer les recettes de 29 millions. Mais le Parlement a déjà refusé cela pour 2012, ce n'est donc pas gagné pour cette fois-ci.

Le 24 novembre, 1500 personnes ont manifesté à Lucerne contre ces mesures d'économie. Une pétition a également été lancée.

Soleure

Le gouvernement a présenté 61 mesures d'économies pour remplacer de gros montants qui vont manquer dans les recettes cantonales. Le Parlement a quasi tout refusé début novembre. La gauche a réussi, avec quelques représentants du centre, à lutter contre le plafonnement des transports publics en 2013 et contre des démantèlements dans la santé et la formation.



5000 fonctionnaires ont manifesté le 15 novembre à Saint-Gall contre une diminution de 1,5 % des salaires prévue par le gouvernement.

COMMENTAIRE

Attention danger

« Des suppressions de personnel dans les hôpitaux, les lieux d'accueil d'enfants ou les écoles mènent de suite à des coupes dans les prestations », explique Dore Heim, responsable du service public à l'USS. Même si le personnel accepte des pauses plus courtes, des heures supplémentaires et des plannings de travail remis à court terme, la coupe est vite pleine. Cela est aussi valable dans l'administration ou les transports publics. Et là il y a encore le sentiment de sécurité des voyageurs qui en pâtit. Les économies occasionnent finalement souvent des coûts supplémentaires. Un bon service public est aussi important pour la place économique. L'USS aide à la coordination de la riposte : « C'est seulement en luttant toutes ensemble que les associations de personnel peuvent se défendre. La manifestation saint-galloise en est un bel exemple. » *Fi/Hes*

■ Le gouvernement tessinois pour la « symétrie des sacrifices »

Des coupes dans les transports

Le Conseil d'Etat a présenté un plan de mesures pour limiter le déficit à 198,5 millions de francs.

Le Conseil d'Etat demande une contribution au personnel, sous la forme d'une réduction salariale de 2% (3% pour les conseillers d'Etat et pour les hauts fonctionnaires), ce qui améliore les comptes de 12 millions de francs. Dès 2013, le personnel sera aussi confronté aux mesures d'assainissement de la caisse de pensions.

Transports publics

Le gouvernement propose, « pour une raison d'égalité de traitement », d'appliquer une mesure similaire aux entités externes qui « bénéficient des subventions cantonales pour couvrir leurs frais, dont la part principale est liée au personnel, comme les entreprises de



Renforcer les prestations mais couper dans les indemnités : c'est ce qui est proposé au Tessin.

transport par exemple.» Les mandats de prestations étant définis et l'horaire publié, les entreprises sont maintenant confrontées à une possible

coupe dans les indemnités de l'ordre de 1,8%, avec un Conseil d'Etat qui les laisse « libres de décider s'ils veulent répercuter ces mesures sur le personnel et sous quelle forme. » Cette mesure, qui devrait con-

tribuer à améliorer la situation du canton de 800 000 francs, fait l'objet d'une interpellation de quelques députés. Il faut en effet tenir compte du fait que le manque engendré dans les entreprises est supérieur à l'économie réalisée par le canton, puisque l'on perd le même pourcentage de la Confédération et des communes. Un crédit-cadre avait été accepté par le Grand Conseil il y a une année, qui était de 292 millions de francs pour la période 2012-2015.

Grève et protestation syndicale

Le syndicat des services publics (SSP) a fixé une journée de grève le 5 décembre, avec une manifestation sur la « Piazza del Governo » à 15 h, à laquelle le SEV a également participé. La météo tessinoise, même à l'entrée de l'hiver, se réchauffe de plus en plus.

■ Suisse romande

Les bonnes années sont passées

C'est surtout la fonction publique genevoise qui s'inquiète, pour l'instant. Mais le reste de la Suisse romande n'est pas en bien meilleure posture.

A Genève, le projet de budget 2013 prévoit des coupes dans l'éducation et une proposition de faire sauter la possibilité de prendre une retraite anticipée et de ne pas verser d'annuité aux fonctionnaires pour la deuxième année consécutive, ce qui inquiète les représentants du Personnel de l'Etat. Diverses actions de protestation sont prévues dans le canton début décembre, dont une journée de grève le 6.

Le Conseil d'Etat a revu sa copie pour le Parlement et le déficit passe de 278 à 191 millions de francs, notamment grâce à une amélioration de

99 millions des recettes fiscales. Pas de coupes dans les transports publics prévues, au contraire, c'est un secteur qui a le vent en poupe à Genève, où on investit beaucoup.

Fribourg: faire ceinture dès 2014
A Fribourg, «on entend poursuivre le développement des transports publics, en particulier du RER. Des améliorations sont par ailleurs prévues en 2013. La situation financière du canton est cependant préoccupante pour les années à venir. Différentes mesures structurelles d'assainissement des finances cantonales sont à l'étude», explique le chef du service des transports du canton de Fribourg, Martin Tinguely. Selon les prévisions en effet, l'année 2012 devrait se solder par un déficit de plus de 100 millions de francs et un plan d'économies est prévu dès 2014. Parmi les pistes

d'économies possibles, des mesures en vue de contenir l'évolution de la masse salariale et des coupes dans les subventions, entre autres. Le canton continue cependant à créer de nouveaux emplois (quelque 104 postes supplémentaires prévus). Le Conseil d'Etat a déjà commencé à préparer un programme de redressement. Il entend le présenter au Grand Conseil d'ici un an. Ses premiers effets devraient se faire sentir dans le budget 2014.

Neuchâtel: ceinture

A Neuchâtel, le canton communal que «le déficit prévu au budget 2013 est le moins important depuis 20 ans grâce à une politique rigoureuse de

stabilisation des charges. Le Conseil d'Etat poursuit les efforts de redressement des finances, qui constituera un des enjeux majeurs de la prochaine législature.»

«Aucune mesure d'économie n'est en principe attendue pour les quatre prochaines années au niveau cantonal», explique Christophe Bregnard, économiste au service des transports. «Nous tablons plutôt sur une légère augmentation du budget pour les indemnités de transport sur les quatre prochaines années», ajoute-t-il.

Vaud et Valais: tout va bien, pour l'instant

Le budget 2013 de l'Etat de

Vaud s'inscrit dans la continuité des précédents et prévoit un solde positif de 4 millions de francs. Un léger endettement est prévu pour les années suivantes. Le budget 2013 du canton du Valais prévoit un bénéfice de 8 millions et la création de 84 postes.

Jura: équilibre difficile

Le Gouvernement jurassien a présenté lui un projet de budget 2013 qui prévoit un excédent de charges de 6,1 millions. Ce résultat intègre notamment un renforcement du personnel. La diminution fiscale prévue pour les couples mariés a par contre été reportée à 2014 lors du dernier Parlement. *Henriette Schaffter*

■ Berne

Quelques économies à la va-vite en raison de la baisse des impôts sur les véhicules

Le canton de Berne biffe 110 millions de francs de dépenses.

Il y a trois ans, une baisse des impôts entraînait une perte de 200 millions de francs pour l'Etat. En 2013, ce sont 110 millions qui sont perdus en raison de la votation sur l'imposition des véhicules à moteur de septembre dernier, lors de laquelle les Bernois ont choisi la variante extrême. Afin d'équilibrer le budget 2013, le gouvernement a vite présenté des mesures d'économie devant le Parlement, acceptées entièrement la semaine dernière, sauf celles qui concernaient le



Des collègues de Bernmobil faisaient partie de la manifestation le 22 novembre à Berne contre les mesures d'économie bernoises.

transport d'écoliers. On économise ainsi 44 millions directement sur le personnel en renonçant aux mesures salariales prévues et 53 millions dans les différentes directions: 4,7 millions en psychiatrie, 3 millions dans les Hautes Ecoles, 2 millions dans l'entre-

tien des routes, 2 millions dans les écoles de musique et 0,7 million dans les transports publics, en voyant l'horaire à la baisse sur 15 lignes de bus de campagne et deux lignes de tram. Les investissements seront également réduits.

Fi/Hes

INFO

Exemple: les Chemins de fer du Jura

Les coupes dans les budgets proposés par le Canton de Berne touchent de plein fouet les Chemins de fer du Jura, qui dépendent de trois cantons, Jura, Berne et Neuchâtel. «On nous demande de diminuer les dépenses sur les investissements. Ils veulent les mêmes prestations voire plus pour moins cher. On nous a demandé concrètement de modifier les offres. On demandait par exemple cinq

nouvelles rames, on n'en aura que trois. Et il n'y a pas d'amélioration en vue! Cela a des répercussions sur le stress: les véhicules roulent davantage ou on doit trouver d'autres véhicules, etc. Cela engendre du stress dans les tours des conducteurs également. Les trois cantons sont concernés, mais Berne en particulier», explique Maxime Jeanbourquin, président du Conseil d'administration des CJ.

Sections

Samedi 15 décembre dès 14h00 Uchy

■ **VPT Lac Léman**
Arbre de Noël
Bateau
Lausanne

Le samedi 15 décembre prochain, dès 14h00, l'Arbre de Noël de la section VPT Lac Léman prendra place à bord du bateau «Lausanne», amarré à la GL1. Actifs ou rentiers, avec ou sans enfants, vous êtes invités à participer à cette journée. Je vous y attends nombreux!»

Le Père Noël

Lundi 10 décembre 16h30 Genève

■ **SEV TPG**
Assemblée générale statutaire
Auditorium du Bachet

Ordre du jour: introduction et bienvenue, communications, mot du président, cotisations syndicales, caisse de pensions, révisions des statuts de notre entreprise, situation de l'entreprise, information classe 11 (service technique), propositions et divers.

Nota bene: votre participation est importante, elle vous permettra d'avoir des informations sur la situation actuelle et future.

Le comité SEV TPG

Dimanche 16 décembre dès 14h00 Genève

Arbre de Noël
Salle du Palladium

Cette fête de Noël est mise sur pied depuis plus de 100 ans par notre syndicat. Bienvenue à tous nos collègues ainsi qu'à leurs familles et amis. Venez vous détendre dans la bonne humeur. Nombreuses animations. Bar, petite restauration.

Pour le comité d'organisation: Frédéric Nouchi

Mercredi 12 décembre 19h45 Château-d'Ex

■ **VPT MOB/GoldenPass**
Assemblée générale d'automne
Buffet de la Gare

L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service. Durant cette assemblée, il sera surtout question des négociations salariales et du renouvellement de la CCT. Nous attendons avec impatience une assemblée d'automne très fréquentée.

Le comité

Pensionnés

Mardi 11 décembre dès 11h15 Geneveys-sur-Coffrane

■ **PV Neuchâtel**
Réunion récréative
Hôtel des Communes

Votre comité vous invite à participer à notre réunion récréative mardi 11 décembre à l'Hôtel des Communes aux Geneveys-sur-Coffrane.

Programme:

Dès 11h15 apéritif facultatif.

12h00 dîner dans la salle à manger du rez-de-chaussée. Menu: salade paysanne, rôti de porc aux pruneaux, pommes duchesses, fenouil braisé, dessert maison. Prix: 30 francs sans les boissons. Café offert par la section.

14h15, réunion récréative: salle du 1^{er} étage. Animation musicale et diapositives (Neuchâtel et région avoisinante).

Le comité compte sur votre présence. Les membres amis et les épouses sont les bienvenus. Pour le dîner, inscriptions obligatoires auprès de Michal Quartier, Vy d'Etra 52, 2000 Neuchâtel, tél. 032 753 53 70 **jusqu'à ce vendredi 7 décembre, dernier délai.**

Le comité

Décès

Juliette Corday, veuve de Gaston, Lausanne; décédée le 19 novembre dans sa 92^e année. PV Vaud.

Julie Rhème, veuve de Léon, Cottens; décédée le 27 novembre dans sa 96^e année. PV Fribourg.

Gabrielle Jaquet, veuve de Willy, La Chaux-de-Fonds; décédée le 18 novembre dans sa 86^e année. PV Neuchâtel.

Leo Stucki, chef de gare, Nyon; décédé le 22 novembre dans sa 89^e année. PV Genève.

Pensionnés

Jeudi 13 décembre 11h30 Martigny

■ **PV Valais**
Fêtes de Noël
Salle communale
Rue des Petits-Epineys 7

La fête de Noël du Bas-Valais se déroulera le jeudi 13 décembre prochain, dès 11h30 dans la Salle communale, rue des Petits-Epineys 7, à Martigny. A pied 10 minutes depuis la gare. Départ du bus local à 11h23, arrêt Place Centrale. Ouverture de la caisse dès 11h30. Comme à l'accoutumée: apéritif, repas de midi en commun, hommage aux jubilaires SEV et tombola.

Le traiteur de la maison nous concocte un succulent menu avec rosbif. Pour la modique somme de Fr.30.- par personne, le comité vous propose l'apéro, le repas, le café, un demi-litre de vin pour deux personnes, l'eau minérale, ainsi que quelques moments de convivialité et d'amitié. Comme toujours, nos compagnes et compagnons sont cordialement les bienvenu(e)s. Alors toutes et tous à la Salle communale, pour passer quelques moments agréables.

Après le repas nous procéderons à la remise des insignes argentés pour 25 ans de sociétariat au SEV, des insignes dorés pour 40 ans de sociétariat au SEV et des diplômes d'honneur aux jubilaires pour 40, 50 et 60 ans de fidélité au SEV. Chaque membre concerné a été invité personnellement. Cette remise sera suivie de notre traditionnelle tombola. Le comité espère une belle participation.

La fête de Noël pour le Haut-Valais aura lieu le mardi 18 décembre prochain dès 11h30, dans la Salle de l'Hôtel-Restaurant River Side à Brig-Glis.

Inscriptions: auprès du collègue Rudolf Luggen, Postfach 493, 3900 Brig, **jusqu'au 14 décembre** au moyen du talon d'inscription qui vous a été envoyé au mois de mars dernier, ou par téléphone au 027 923 21 39, e-mail: luggen.r@valaiscom.ch

Inscriptions: auprès de la collègue Madeleine Oberli, rue de Catogne 3, 1890 St-Maurice, **jusqu'au 8 décembre** au plus tard, au moyen du talon d'inscription qui vous a été envoyé au mois de mars dernier (pour celles ou ceux qui auraient égaré ledit talon, avec une carte postale), ou par téléphone au 024 485 25 28 ou madoberli@netplus.ch

Veillez respecter le délai s.v.p.

Frédry Imhof

Jeudi 13 décembre dès 10h30 Genève

■ **PV Genève**
Fête de Noël
UOG
Place des Grottes 3

Noël approche, la fièvre des cadeaux à trouver va vous gagner, que c'est difficile d'avoir une idée pour chacun... Offrez-vous donc, à vous-même, le cadeau d'un moment de camaraderie et d'amitié!

Comme l'année dernière, nous vous donnons rendez-vous jeudi 13 décembre dès 10h30 à l'UOG, place des Grottes 3 à Genève (bas de la Servette). Après la petite cérémonie des diplômes aux jubilaires, nous continuerons par l'apéritif vers 11h30. Le repas suivra vers 12h15.

Le nombre de places est limité, inscrivez-vous rapidement aux n°s de tél. 022 796 33 50 ou 022 794 06 50, répondants à disposition. Dernier délai vendredi 7 décembre.

Une participation financière de 12 fr. par personne sera encaissée sur place.

Notre spécialiste des glaces et sorbets, André Balmer, a subi une sérieuse opération. Il a bon espoir de pouvoir nous régaler de ses préparations ce jeudi 13 décembre. Prompt rétablissement André.

Ceux qui ont oublié de commander leur agenda SEV 2013 pourront l'acheter directement auprès du caissier André Broye.

Merci d'apporter votre bonne humeur.

Le comité

■ PV Fribourg

« Un dinosaure quitte le comité »

Assemblée d'automne du 13 novembre 2012 à Neyruz.

Le président de la PV Fribourg, Jean-Pierre Neuhaus, a le plaisir d'ouvrir l'assemblée d'automne en présence de 145 membres. Il excuse plusieurs personnes et salue les présences de Bernard Demierre, vice-président central, et de Camille Meier, ancien président. Avant de passer à l'ordre du jour, place à la Chorale des cheminots de Fribourg qui, sous l'experte direction de Guy Lattion, interprète trois magnifiques chants qui suscitent

l'enthousiasme de l'assemblée.

Puis, le caissier, Francis Lambert, donne lecture des disparus. Il a également le plaisir d'accueillir cinq nouveaux membres. L'effectif à ce jour est de 349 membres.

Le vice-président, Franz Rohner, donne les noms des onze personnes ayant 75 ans et les 15 comptant 40 ans d'affiliation au SEV. Les souvenirs et insignes leur sont remis à l'issue de l'assemblée.

Nouveau caissier

Pour remplacer Francis Lambert, démissionnaire, l'assem-

blée accepte la candidature de Charles Savary au poste de caissier. Les autres membres du comité renouvellent leur mandat sous les acclamations de l'assemblée. Et c'est Gérald Audergon qui entre à la commission de gestion.

Le nouveau règlement de gestion de la section, qui contient quelques petites modifications ainsi qu'un nouvel article concernant la responsabilité, est approuvé.

Dans les remerciements, Jean-Pierre Neuhaus fait l'éloge du caissier sortant en ces termes : « Un dinosaure quitte le comité après 13 ans d'activité. Il a

succédé à François Angéloz. A cette occasion, Francis a posé les crayons et s'est mis à la souris. » Après avoir reçu un cadeau ainsi qu'un bouquet destiné à son épouse, Eveline, Francis se dit touché par ces paroles. Il remercie et souhaite bon vent à son successeur.

Utiliser le bon FVP

Enfin, Jean-Pierre Neuhaus rappelle que l'assurance SEV a été reprise par l'Helvetia le 1^{er} novembre 2012, suite aux nouvelles directives de la FINMA, autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, puis il présente les nouveaux

prix des facilités de circulation (FVP) dès le 9 décembre 2012. Il encourage tous les membres à utiliser leur bon FVP à 100 francs.

Comme de coutume, les informations concernant les facilités de circulation suscitent quelques questions.

Après le repas servi par les restaurateurs de l'Aigle Noir à Neyruz, l'après-midi est animée par le collègue René Guignet, qui, par ses histoires drôles et ses chansons du cru, n'a aucun mal à déridier l'assemblée.

Jacques Zulauff, secrétaire

■ PV Valais

Orateurs de choix chez les Valaisans

Notre assemblée d'automne s'est tenue le 15 novembre 2012 à l'hôtel River Side à Brigue.

La section a été fondée en 1917 et compte aujourd'hui environ 620 membres. Frédy Imhof, président, a pu saluer une belle participation, dont autant du Bas-Valais que du Haut-Valais.

Divers intervenants ont pris la parole :

1. Peter Bodenmann, ancien conseiller d'Etat valaisan et ancien conseiller national, nous a entretenus sur l'état et le financement de l'AVS, sur le 2^e pilier, sur les modifications intervenues dans notre législation malgré notre non-entrée dans l'UE, particulièrement la situation des transports, le secret bancaire, l'énergie écologique et l'évolution de la société.

2. Le président central PV Riccardo Loretan nous a donné des précisions concernant l'augmentation des cotisations syndicales, la caisse de pension et les tarifs FVP.

3. Patrick Rouvinez a expliqué la nouvelle donne de SEV Assurances reprises par Helvetia Assurances. Les polices



Peter Bodenmann, un orateur de choix pour la dernière assemblée présidée par Frédy Imhof.

seront honorées comme établies, le personnel de SEV Assurances est également repris par Helvetia Assurances, mais il demeure l'interlocuteur des membres SEV.

L'ordre du jour comportait l'élection d'un nouveau président de section, d'un nouveau membre de comité ainsi que la réélection des autres membres pour la période 2013-2016. Après 11 années de présidence, Alfred Imhof passe le témoin à Rudolf Luggen. Gilbert Conus pour sa part succède à Jean-Jacques Gogniat. Walter Schmid est responsable

de la caisse de section. Les autres membres sont réélus et le comité se retrouve au complet pour la nouvelle période administrative. Un grand merci est adressé à notre président sortant ainsi qu'à tous les anciens et les nouveaux membres du comité. Rendez-vous est donné pour les Fêtes de Noël qui auront lieu le jeudi 12 décembre 2012 à Martigny pour le Bas-Valais et le mardi 18 décembre 2012 à Brigue pour le Haut-Valais. N'oubliez pas de vous y inscrire nombreux et dans les délais.

M. Oberli, secr.

■ Commission centrale ZPV
Une action réussie**La commission centrale ZPV s'est réunie le 31 octobre. La présence de Sabrina Tessmer, coordinatrice recrutement pour la ZPV, a été saluée par Andreas Menet.**

Au chapitre des finances, les participants ont remercié au nom de la ZPV le caissier René Furrer pour son excellent travail. La section ZPV Léman a lancé une pétition pour les collaborateurs SMZ (relevés de fréquences) dans le cadre des classifications Toco. Andreas Menet demande à tous de signer par solidarité. Les formulaires de signatures sont disponibles dans les dépôts.

Le 25 octobre a eu lieu la deuxième séance RV ZVV à Zurich. Le sujet principal était les personnes de référence dans les différents lieux : celles-ci ont pu être trouvées. La prochaine séance aura lieu le 29 janvier 2013. L'invitation suivra. Sabrina Tessmer a donné des informations au sujet de la commission des jeunes SEV : la prochaine séance se déroulera le 27 novembre et du 15 au 16 novembre, la commission s'est réunie au bord du lac des Quatre-Cantons. De plus, l'action Café et gâteaux sera renouvelée l'année prochaine. Les dates exactes suivront. Le calendrier 2013 sera envoyé via Andreas Menet.

La prochaine séance de commission centrale aura lieu le 20 novembre. ZPV

■ PV Vaud

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu de l'assemblée générale du 31 octobre qui a paru dans notre dernier numéro. En effet, le président du SEV Giorgio Tuti n'était pas présent lors de cette assemblée. Daniel Turin a simplement repris les

propos que Giorgio Tuti avait tenus lors du cours syndical de la PV qui a eu lieu à Brenscino les 18 et 19 octobre. Le texte du secrétaire de la PV Vaud Albert Blondel était correct, malheureusement la rédaction l'a mal interprété. Avec toutes nos excuses à l'auteur et aux lecteurs. Réd.

Assemblée générale de la section VPT NStCM / TPN / TéléDôle

Le début d'un renouveau

Un nouveau comité a été élu pour une période de quatre ans. Mécanicien sur la ligne ferroviaire NStCM, Jérôme Perrier est le nouveau président de la section.

L'assemblée générale de la section a eu lieu le jeudi 22 novembre au café-restaurant «L'Orange Mécanique» à Nyon. Les quelque 20 participants ont pris acte de la démission du président Pierre-Marc Iseli et du caissier Rodolphe Lhériteau, tous deux conducteurs de bus aux TPN. Pour les remplacer, l'assemblée a élu Ludovic Deluz et Cédric Genton, tandis que Jérôme Perrier, déjà membre du comité, a été élu à la présidence de la section.

Le nouveau comité est composé de: Jérôme Perrier, président; Pascal Carrupt, représentant des ouvriers de la voie; Ludovic Deluz, caissier; Frédéric Caille, secrétaire; Cédric Genton, membre adjoint. Avec une moyenne d'âge de 34 ans, c'est l'un des plus jeunes comités parmi les 180 sections que compte le SEV. Christian Fankhauser n'a pas caché sa satisfaction au terme de ces élections: «Ce soir, c'est le dé-



Le nouveau comité de la section VPT NStCM / TPN / TéléDôle, de gauche à droite: Jérôme Perrier, président; Pascal Carrupt, représentant des ouvriers de la voie; Ludovic Deluz, caissier; Frédéric Caille, secrétaire; Cédric Genton, membre adjoint. La moyenne d'âge de ce nouveau comité est de 34 ans.

but d'un renouveau de la section.» Le secrétaire syndical souhaite qu'un ou deux délégués du secteur bus, employés aux TPN, puissent venir compléter ce nouveau comité.

Alberto Cherubini

Trois compagnies, une direction et une CCT

La section VPT NStCM/TPN/Espace Dôle compte quelque 80 membres. Depuis 2007, le personnel du chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM) des Transports publics de la région yonnaise (TPN) est

au bénéfice d'une convention collective de travail signée par la direction commune de ces deux compagnies et le SEV. Par contre le personnel d'Espace Dôle n'est pas soumis à la CCT.



Pour mieux répondre aux besoins des membres, le secrétaire syndical Christian Fankhauser a lancé l'idée de mettre sur pied deux groupes à l'interno de la section: un groupe secteur rail pour les collègues qui travaillent au NStCM et un groupe secteur bus pour les collègues de la section qui travaillent aux TPN.

CONFLIT

Suite au licenciement d'un délégué syndical, le SEV a demandé à la direction des TPN la mise sur pied d'une médiation en la personne du président de l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage. Ce licenciement est un épisode supplémentaire de la situation conflictuelle qui règne entre des représentants de la direction de l'entreprise et les chauffeurs des TPN. Situation qui préoccupe les instances dirigeantes du SEV. Affaire à suivre. AC



La section SEV de la Côte vaudoise peut toujours compter sur l'expérience des deux Gérard: le barbu Gérard Macheret, ancien conducteur-contrôleur et toujours conseiller en assurances, et le moustachu Gérard Mosset, employé au dépôt du NStCM et ancien président de section.

Le GoldenPass (Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA et ses entreprises associées) offre une large gamme de services et de prestations touristiques.

Afin de renforcer ses équipes de conducteurs de trains à Montreux, le Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA désire engager des

Mécaniciens de locomotive

Permis de conduite catégorie B

Vos tâches :

- Conduite des trains « Panoramic », « Classic » et « Régionaux » sur la ligne Montreux–Zweisimmen, et des trains régionaux sur la ligne Montreux–Sonzier
- Conduite et service clientèle dans les trains régionaux de la ligne Vevey–Blonay–Les Pléiades (remplacements)
- Manœuvre en gare de Montreux
- Travaux de maintenance du matériel roulant au dépôt de Montreux

Votre profil :

- Âge entre 25 et 40 ans
- CFC ou Maturité, idéalement dans le domaine électromécanique, et expérience professionnelle de quelques années
- Intérêt pour la conduite des trains et pour la mécanique
- Aisance dans le contact avec la clientèle
- Vous considérez les horaires irréguliers comme une chance pour l'organisation flexible de vos loisirs

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Raymond Vuadens, responsable des mécaniciens, tél 021 989 81 61, Mail : r.vuadens@goldenpass.ch.

Vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature complet (CV, copies de diplômes, certificats et photo récente) à GoldenPass, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1, ou par mail à r.vuadens@goldenpass.ch.



Le GoldenPass (Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA et ses entreprises associées) offre une large gamme de services et de prestations touristiques.

Afin de renforcer son équipe, le GoldenPass désire engager

1 vendeur/vendeuse de voyages à la gare de Blonay (80–100%)

Vos tâches :

- Accueil et conseil de notre clientèle au guichet et par téléphone
- Vente directe de titres de transport en trafic national et international
- Vente de voyages: arrangements forfaitaires, billets d'avions, location de voitures

Votre profil :

- CFC d'employé de commerce
- Sens de l'accueil et contact facile, bonne présentation
- Esprit d'initiative, dynamique
- Langue maternelle française, et connaissances de l'allemand et de l'anglais
- Connaissance du système de vente Prisma est un atout
- Vous considérez les horaires d'un travail irrégulier comme une chance pour une organisation flexible de vos loisirs

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à M. David Renaud, responsable de la ligne des Pléiades, tél. 021 926 80 41
Mail : d.renaud@goldenpass.ch.

Vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez rejoindre une équipe jeune et motivée ? N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, copies de diplômes, certificats et photo récente) à GoldenPass, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.



Le GoldenPass (Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA et ses entreprises associées) offre une large gamme de services et de prestations touristiques. Nous cherchons un

Responsable des mécaniciens de locomotive de Montreux

(lignes Montreux–Zweisimmen et Montreux–Rochers-de-Naye)

Vos tâches (environ 50% tâches administratives et 50% de tours de service de conduite en moyenne annuelle) :

- Responsabilité hiérarchique des 20 mécaniciens MOB et 8 mécaniciens MVR-Naye
- Responsabilité de la planification des tours de service, du concept de préparation des trains et des tâches des mécaniciens, en collaboration avec les représentants
- Engagement des collaborateurs, coordination avec les formateurs, le responsable des mécaniciens de Zweisimmen et les experts OFT
- Conduite des trains sur la ligne Montreux–Zweisimmen

Votre profil :

- 10 ans d'expérience de conduite des trains, permis de conduire valable
- Leadership, force de conviction, bonnes compétences de communication, esprit d'équipe
- Vous considérez les horaires irréguliers comme une chance pour l'organisation flexible de vos loisirs

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Raymond Vuadens, responsable Production/Opérations, téléphone 021 989 81 61, Mail : r.vuadens@goldenpass.ch.

Vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature complet (CV, copies de diplômes, certificats et photo récente) à GoldenPass, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.



IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10937 ex. (total 46 039 ex.), certifié REMP au 6.12.2011

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6;

contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6;
info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58
Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen;

www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 20 décembre 2012.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 13 décembre à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 10 décembre à 10 h.

Angle droit

Faute humaine ou technique?

La différence n'est pas toujours facile à faire, et cela peut avoir des conséquences graves.

Sur un chantier, Michel était occupé à transférer une lourde machine d'un wagon à un autre avec une grue. Lorsqu'il a manœuvré le bras de la grue en direction de la machine, celui-ci a soudain lâché et blessé un collègue à la tête, lui qui attendait vers la machine pour l'accrocher. Le collègue a perdu l'équilibre sous le coup et est tombé dans un trou. Grâce au casque porté selon les prescriptions en matière de sécurité, la blessure à la tête a été moins grave qu'on ne le craignait au départ et le blessé a pu rentrer à la maison après quelques jours d'hôpital.

Demande de protection juridique – au cas où

Bien que Michel n'ait été

suspecté d'aucune faute selon une première évaluation par l'employeur, il a fait une demande de protection juridique au SEV, qui lui a mis un avocat à disposition en prévention vu que la situation (un blessé emmené à l'hôpital en ambulance) ne permettait pas d'être totalement serein.

Plainte tardive

Un an après les faits, Michel a reçu un courrier peu agréable du ministère public. Il était accusé d'avoir transgressé des directives internes et d'avoir engendré ainsi des blessures corporelles. Il était accusé d'avoir actionné la grue alors même qu'un collègue se trouvait dans le périmètre d'action de cette grue. Le mouvement particulière-

ment soudain et inhabituel de la grue avait touché le collègue et l'avait blessé. C'était alors le moment pour Michel d'appeler son avocat.

Protection

L'avocat a fait une demande contre cette décision et a voulu consulter le dossier. Deux mois plus tard, Michel a été convié à un interrogatoire par le ministère public. Son avocat l'a bien sûr accompagné. L'avocat a alors remis, en fin d'interrogatoire, les modes d'emploi de la grue et d'autres prescriptions internes à l'entreprise au ministère public.

Des directives insuffisantes

Peu de temps après, le ministère public a informé de la suspension de la procé-

dure. L'argumentation de l'avocat a été prise en compte: il avait fait valoir que ce n'était pas uniquement le collègue qui se trouvait dans la zone de danger mais aussi Michel lui-même, et que cela était en ordre avec les prescriptions internes de l'entreprise. Sans cela, il n'aurait pas été possible d'effectuer la tâche demandée (transfert d'une machine). Il a été constaté que les prescriptions internes s'écartaient des directives officielles d'utilisation du producteur: elles étaient raccourcies et imprécises et cela avait entraîné un jugement de première instance incorrect. L'avocat a alors demandé des tests, réalisés par les collègues de Michel, qui ont

confirmé des problèmes techniques.

Soupçons abandonnés

En résumé, le ministère public est arrivé à la conclusion que Michel n'avait enfreint aucune directive et qu'il n'avait pas connaissances des problèmes techniques. Ne persistait donc aucun soupçon qui puisse justifier une plainte. Les coûts de la procédure ont été pris en charge par l'Etat et un dédommagement a été promis à Michel, mais qui n'a pas suffi à couvrir les coûts du SEV.

L'employeur a entre-temps revu ses prescriptions internes pour les faire concorder avec le mode d'emploi du producteur de la grue.

L'équipe de protection juridique SEV

Cela vaut la peine d'entrer au SEV : tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste !

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^e pilier.

Offre supplémentaire : 1 année de protection juridique Multi d'une valeur de CHF 78.- pour les membres qui concluent l'assurance de protection juridique privée. Ne pas oublier de cocher OUI à la protection juridique privée SEV Multi (ou NON si vous ne la voulez pas). Si le NON est coché ou que les deux cases sont laissées vides, vous n'êtes pas assuré.

Règlement de l'action du 12.12.12 :

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 12.12.12 à l'exception du personnel professionnel SEV.
2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1^{er} janvier 2012 et le 12 décembre 2012.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/Prénom :

Rue :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Recruté par :

Nom/Prénom :

Rue :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Numéro de compte/IBAN :

Signature :

3. En date du 12 décembre 2012, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité et les invitant à la cérémonie de remise des prix. Le cumul des prix est exclu.

4. Les prix attribués sont les suivants :

Quatre membres recrutés = une radio DAB « Pure one classic » ou des écouteurs « Urbanears Plattan ».

Huit membres recrutés = une sacoche en cuir, design exclusif « SEV by Anyway Solutions ».

Douze membres recrutés = 1 machine à café automatique Jura ENA 7 ou un iPad 3.

5. Un tirage au sort aura lieu parmi tous les membres SEV ayant recruté au moins une personne entre le 1^{er} janvier 2012 et le 12 décembre 2012 et le prix est un vélo électrique Flyer.

6. Les prix seront remis lors d'une cérémonie commune le 26 janvier 2013.



Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information ! Merci de ton intérêt !

Envoyer ce talon à : Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58.

Résolution de l'Assemblée des délégués de l'USS du 16 novembre 2012

Garantir les emplois

Depuis le début de l'année, les entreprises suisses ont annoncé qu'elles allaient supprimer 13 000 emplois. Mais le chiffre réel devrait être bien plus grand. En effet, le nombre d'emplois que des petites entreprises suppriment n'est pratiquement pas public. Et de nombreuses grandes entreprises essaient de réduire l'effectif de leur personnel en procédant par petits pas et sans en informer le public. La situation s'est nettement dégradée, surtout ces dernières semaines. Chaque jour de nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées.

L'USS est très préoccupée par cette évolution. Avec une politique économique active, on pourrait empêcher des licenciements. Mais la Banque nationale suisse (BNS) et le Conseil fédéral entendent céder

face aux investisseurs et aux spéculateurs qui ont fait prendre l'ascenseur au franc. Au Département fédéral de l'économie du conseiller fédéral Schneider-Ammann, c'est le silence radio qui règne. Les autorités ne recommandent même pas le recours au chômage technique.

Les revendications de l'USS:

- Le franc reste trop fort. Avec la Confédération, la BNS doit tout entreprendre pour ramener son cours à un niveau raisonnable. Dans la conjoncture actuelle, le site industriel suisse aurait besoin d'un taux de change de Fr. 1.40 pour 1 euro. Un tel taux affaiblirait nettement la pression qui s'exerce sur les salaires et les emplois.

- Les entreprises qui réalisent des bénéfices n'ont pas le droit de licencier. Et celles qui sont confrontées à des problèmes graves doivent introduire le chômage technique, combinable avec des offres de perfectionnement.

- Les programmes d'austérité prévus par la Confédération et dans les cantons vont empoisonner l'économie suisse. Dans la plupart des cas, ils sont inutiles. Pour éliminer les déficits, il faut revenir sur les baisses d'impôts superflues accordées aux personnes fortunées, aux hauts revenus et sur les bénéfices des entreprises.

- Les restructurations de la place financière ne doivent pas se faire aux dépens des employés. Les banques enregistrent des bénéfices. Elles n'ont

donc pas à licencier. La CCT des banques doit prévoir des possibilités de formation initiale et continue. Et il appartient à la Confédération de s'engager dans ce sens à la faveur de sa « stratégie de l'argent propre ».

L'amélioration de l'encouragement des activités d'innovation (Commission pour la technologie et l'innovation) a été un succès. La Confédération doit épuiser toutes ses possibilités dans ce cadre.

La surévaluation du franc met en grand danger le trafic des marchandises sur rail. Les aides financières de la Confédération pour 2012 doivent être prolongées.

COURRIER DES LECTEURS

Messieurs Minder et Bernasconi ont tout compris!

Le combat acharné que M. Minder de Shaffhouse ainsi que l'ex-procureur tessinois Paolo Bernasconi livrent contre les salaires abusifs, les bonus exorbitants et les parachutes dorés de certains de nos décideurs et top managers helvétiques, transforme ces deux humanistes de haut niveau en authentiques messagers de l'élémentaire bon sens social envers notre classe laborieuse. En désirant former un comité de lutte contre ces véritables crimes contre l'humanité, M. Bernasconi, entouré de ses futurs disciples, devient une sorte de Messie de la Justice et de l'Équité en toutes choses; qu'il soit donc loué à tout jamais!

Je n'ai rien à ajouter!

Michel Pousaz, Olon VD

USS

PELLET PIOCHE: violence physique et verbale, un vrai cauchemar pour les contrôleurs!



EN VITESSE

ETCS

■ Pour la clientèle, l'European Train Control System (ETCS) est le garant de plus de sécurité, de plus de capacités et de moins de minutes de retard. 480 des quelque 1700 véhicules CFF sont déjà équipés du système ETCS; 230 véhicules le seront très prochainement. Les CFF viennent de publier sur le site simap.ch l'adjudication du marché à Siemens.

Formation aux CFF

■ Les CFF ont lancé à titre d'essai une formation à temps partiel pour les agents d'accompagnement des trains. La formation, identique à la formation à plein temps, dure six mois de plus. L'offre vise les personnes désireuses de concilier vie familiale et activité professionnelle. A la fin de leur formation et après la réussite de leurs examens, les agents pourront travailler à 60%.

Partenariat SEV et Helvetia Assurances

Profitez de conditions avantageuses !

Depuis le 1^{er} octobre 2012, vous pouvez, en qualité de membre du SEV, profiter du partenariat entre le syndicat SEV et l'Helvetia Assurances Suisse. Le transfert des opérations de SEV Assurances Coopérative à l'Helvetia a été un franc succès, tant pour ses assurés que pour ses collaborateurs. Une bonne raison d'échanger les expériences et réactions avec la direction syndicale et le comité SEV: René Stocker, responsable Distribution de l'Helvetia Suisse, et Erwin Schwarb, responsable groupe-cible SEV de l'Helvetia Suisse, ont fourni des informations de première main le 30 novembre 2012 sur les valeurs et les objectifs de l'Helvetia ainsi que sur les actions et offres spéciales prévues pour les membres du SEV.

Les décisionnaires du SEV ont accueilli avec bienveillance et de manière tout à fait positive les explications instructives de René Stocker sur l'Helvetia. L'Helvetia Suisse possède une solide assise financière et se caractérise par une grande continuité dans son management et ses collaborateurs. Elle base les piliers de sa stratégie sur de solides valeurs suisses, avec une qualité et une culture du service vécues. L'Helvetia favorise également des projets nationaux importants en Suisse tels que, par exemple, SwissSki et le reboisement de forêts protectrices. Erwin Schwarb a présenté les promotions et offres spéciales réservées aux membres du SEV qui ont été convenues pour 2012/2013 avec le syndicat SEV. Avec une présence

régionale et les conseillers que vous connaissez déjà et qui ont fait leurs preuves, repris par l'Helvetia Suisse avec SEV Assurances Coopérative et au bénéfice d'une formation toutes branches intensive, nous vous proposons une grande qualité de service près de chez vous. Bien entendu, nos conseillers clients continueront à vous suivre lors des manifestations au niveau des sections et du syndicat. Vous recevrez des informations supplémentaires par le biais des canaux d'information SEV habituels, par exemple contact.sev, la page Internet des entreprises partenaires de SEV, www.sev-online.ch/fr/services/partnerfirmen.php, ainsi que sur le site Internet spécialement conçu pour les membres du SEV, www.helvetia.ch/sev. Grâce à

l'offre de produits plus importante et plus personnalisée de l'Helvetia, profitez dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2013 des cadeaux de bienvenue suivants:

- Lors de la nouvelle conclusion d'une Helvetia Assurances clients privés telle qu'une assurance inventaire du ménage, responsabilité civile privée, bâtiment et/ou assistance, nous vous offrons la première prime annuelle sur un contrat de cinq ans.
- Nous vous offrons également la première prime annuelle si vous incluez d'autres produits dans une Helvetia Assurance clients privés existante, par exemple une assurance bâtiment en plus d'une assurance inventaire du ménage.
- Les nouveaux clients bénéficient d'un rabais de 10% sur

toute la durée du contrat lors de la conclusion d'une assurance véhicules à moteur d'une durée de cinq ans.

En tant que nouveau client et/ou membre du SEV, vous pouvez gagner des prix sensationnels lors de tirages au sort. Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site Internet:

www.helvetia.ch/sev

Vous avez des questions?

Votre conseiller Helvetia-SEV et votre conseiller régional Helvetia-SEV se feront un plaisir d'y répondre. L'Helvetia Service Center répond également à vos questions aux numéros de téléphone 058 280 25 77 pour l'allemand et 058 280 25 88 pour le français.



Prêts hypothécaires

Se bâtir un financement.

Chez Retraites Populaires, en matière de prêts hypothécaires, les mêmes conditions sont appliquées à tous les clients. Ce principe d'équité et de mutualité est aussi la raison pour laquelle nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Et s'il était temps pour vous de découvrir nos solutions pour financer votre logement?

Contactez nos conseillers au 021 348 21 50
www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.



Retraites
Populaires

Remise des pétitions « Badge » et « Prime internationale »

Pour la sécurité du personnel des trains

Le président central de la ZPV Andreas Menet et le secrétaire syndical du SEV Jürg Hurni ont rencontré le responsable du trafic de la division Voyageurs Toni Häne et sa collègue Barbara Meyer-Hässler des ressources humaines. Le but de cette rencontre était de remettre les pétitions « Badge » et « Prime internationale ».



De gauche à droite Jürg Hurni, Toni Häne, Andreas Menet et Barbara Meyer-Hässler.

Plus de la moitié des agents de train qui travaillent sur le trafic grandes lignes ont signé la pétition « Badge ». Pour protéger leur vie privée, les agents de train revendiquent l'inscription de leur fonction et plus de leur nom sur le badge. C'est déjà arrivé que des agents de train aient été victimes d'insultes et de menaces à leur domicile privé. Les responsables de la gestion du trafic de la division Voyageurs, tout en admettant que le port du badge nominatif peut avoir des inconvénients,

sont toujours déterminés à le maintenir. Cependant, ils sont prêts à entrer en matière pour trouver des solutions pour des cas individuels.

Il ne faut pas négliger la sécurité

Menet et Hurni ont profité de cette rencontre pour insister sur l'importance des mesures de sécurité afin de mieux pro-

téger les agents de train. Le nombre d'agressions à leur égard est malheureusement à nouveau en hausse. Dans ce contexte, le SEV et la ZPV ont demandé aux CFF l'élaboration d'un code de conduite pour aider les agents de train à mieux gérer les situations difficiles. Grâce à l'introduction progressive jusqu'à fin 2014 du double accompagnement,

ce code de conduite serait bien utile. Par ailleurs, le SEV insiste pour que les agents qui sont de service sur les trains critiques du week-end continuent à être secondés par des Securitas.

Mêmes droits pour le service international

Les deux responsables syndicaux SEV ont également remis

la pétition « Prime internationale » aux deux représentants de la division Voyageurs. Les mécaniciens de locomotive CFF qui pilotent les trains hors de nos frontières touchent déjà cette prime. Les agents de trains revendiquent le droit à une prime identique car le service sur les réseaux étrangers requiert des compétences professionnelles supplémentaires également pour eux. Le SEV avait déjà fait part aux CFF de cette revendication par courrier.

Formation spécifique

Revendication qui avait été rejetée. Les agents de train sont revenus à la charge par voie de pétition cette fois-ci. Les signataires rappellent que pour travailler sur des trains qui circulent sur les réseaux des pays voisins, il faut suivre une formation spécifique et passer des examens. Et les agents de train ne comprennent toujours pas pourquoi le personnel d'une même entreprise est indemnisé de manière différente pour une prestation identique.

SEV

Photomystère: « Où a été prise cette photo ? »



Le concours de contact.sev

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) tiré(e) au sort parmi les réponses correctes recevra **40 francs en chèques Reka**.

Solution du concours paru dans *contact.sev* n° 23 : la gare CFF de Berne (la photo à plus grande échelle est visible sur notre site Internet).

Le sort a désigné **Stefan Concetti**, de la section VPT Golden-Pass, domicilié à Monthey, qui remporte les chèques Reka.

Conditions de participation :

Par carte postale

Inscrivez votre réponse, votre nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale à nous retourner à : SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail

Envoyez votre réponse, votre nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à : mystere@sev-online.ch

Sur Internet

Allez sur notre site www-sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire.

Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses : mercredi 12 décembre.